

Carte des zones de chasse réglementée en Guyane

Précautions d'usage de la carte

Cette cartographie n'a pas de valeur réglementaire. Elle est un outil d'information géographique à destination des usagers.

La carte se présente sous la forme d'une représentation dynamique des zones de chasse, permettant à l'utilisateur de naviguer sur tout le territoire de Guyane, de zoomer sur les zones qui l'intéresse, d'afficher en fond les cartes IGN et de procéder à des impressions de la sélection souhaitée.

Les limites précisées sur carte ne sont pas toujours apparentes sur le terrain. Il est conseillé de se reporter aux arrêtés correspondants pour disposer des informations complètes. Les zones présentées ne font pas apparaître les interdictions de chasse en milieu urbanisé mais uniquement en milieu naturel.

Pour plus de renseignements, les arrêtés à portée nationale ou départementale concernés sont disponibles sur le site suivant :

<http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/la-chasse-a769.html>

La légende fait apparaître les différents espaces réglementés et les nuances de réglementation de l'activité cynégétique. Les restrictions ne sont en effet pas les mêmes d'une zone à une autre :

- La chasse est interdite dans plusieurs réserves ou parties de réserves et dans des espaces couverts par des arrêtés préfectoraux spéciaux.
- Elle est réglementée dans certaines parties de réserves, dans la zone cœur du PAG et dans les ZDUC.

Les concessions touristiques sises sur des terrains domaniaux ne sont pas figurées sur la carte.

La carte sera actualisée au fur et à mesure de l'évolution de la réglementation cynégétique.